

LOUSSIGNAC

Maison titrée en Gamarde

Autres dénominations : Laussignac, Lausseignac



Les Daguiños

Au milieu du XVI^e siècle, lorsque le nom de « Laussenhac » apparaît pour la première fois dans les textes, la famille Daguiños est propriétaire de la maison.

En 1551, **Jehan Daguiños**, héritier de **Bertrand Daguiños**, paie 15 sols de « reffief » au chapitre de la cathédrale de Dax, sur ses maisons et héritage de Laussenhac et autres ses biens.¹

L'arrière-fief s'oppose au prin-fief ou prim-fief. Le seigneur de prin-fief est le seigneur direct ou seigneur censier. Le seigneur de l'arrière-fief est le propriétaire de la rente foncière qui, tenant originellement la terre du seigneur direct, l'a concédée à un tenancier.² Le chapitre de Dax (seigneur d'arrière-fief) tient donc la terre de Loussignac du seigneur baron de Gamarde (seigneur de prin-fief).

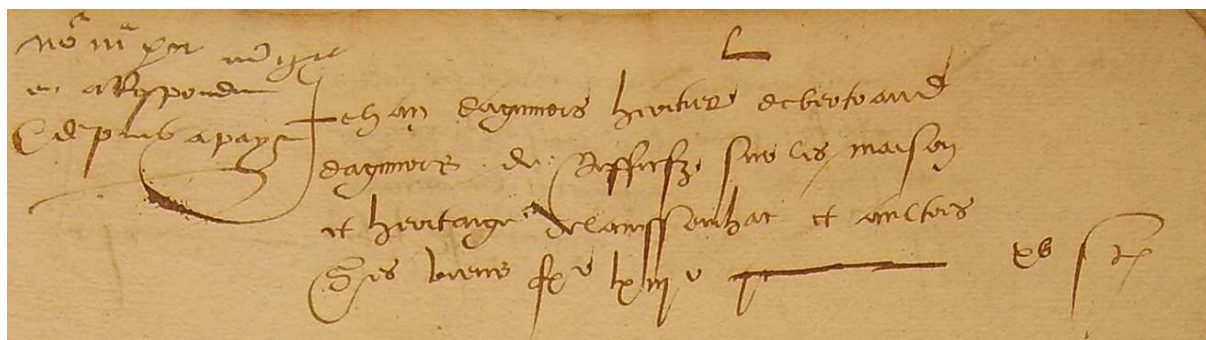
En 1564, Joannes Daguyños paie 1 sol 20 ardis pour l'héritage de « Laussanhac ». La même année, Joannes de Gayan alias de Vidau [...] et Bertrand Daguyños dit de Laussanhac fideiussor³ [...] paient 3 livres. La somme est versée « par les mains d'Arnaudguilhem de Gayan, son fils ».⁴

¹ A. D. Landes, G 89, GG 26, f° 50 r°.

² Encyclopédie méthodique, Jurisprudence, 1786, Tome sixième, Page 785.

³ Fidéjusseur, synonyme de caution.

⁴ A. D. Landes, G 89, GG 27, f° 30 v°.



Les Labadie

A partir de 1593 et jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, nous suivons sur six générations les Labadie, sieurs de Loussignac. Il s'agit d'une famille de praticiens (terme désignant tous ceux qui s'occupaient d'affaires juridiques, notaires, procureurs, greffiers). Nous ignorons s'ils sont apparentés aux Labadie, seigneurs de Labadie, au quartier de Coudosse.

Première génération

Jean de Labadie (+ avant 1594)

Père de Jean, qui suit.

Deuxième génération

Jean de Labadie, notaire royal, vivant en 1593-1623

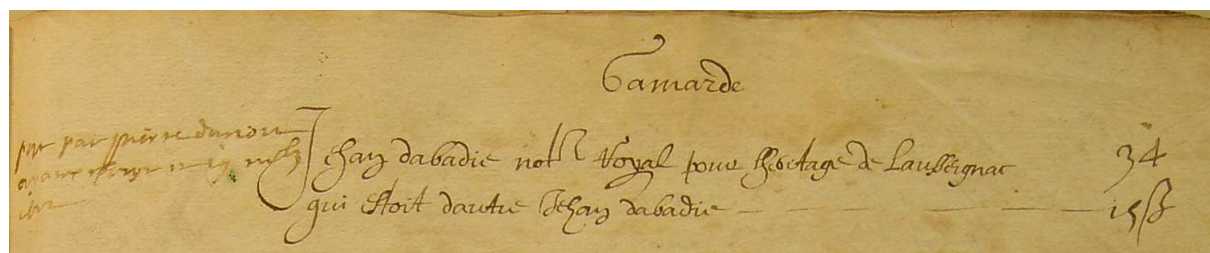
Il apparaît dans quatre rôles de fief du chapitre de Dax, en 1593, 1601 et 1618.

En 1593, Jehan Dabadie, fils et héritier d'autre Jehan Dabadie paie la somme de 15 sols au chapitre de Dax, pour l'héritage de Lausseignac.⁵

En 1601, Jean de Labadie, fils et héritier d'autre Jean de Labadie paie 15 sols pour l'héritage de Lausseignac.⁶

En 1618, Jehan de Labadie, fils et héritier d'autre Jehan de Labadie paie 15 sols pour l'héritage de Lausignac.⁷

En 1623, Jehan Dabadie, notaire royal, paie 15 sols pour l'héritage de Lausseignac, « qui estoit d'autre Jehan Dabadie ». La somme est versée par Pierre Dariou.⁸



Troisième génération

Gailhard de Labadie, greffier de Gamarde (vers 1600-vit en 1648)

Il épouse Jeanne de Pomiers.

⁵ A. D. Landes, G 89, GG 28, 1^{er} registre.

⁶ A. D. Landes, G 89, GG 28, 2^e registre, page 37.

⁷ A. D. Landes, G 89, GG 28, 3^e registre, f° 30 v°.

⁸ A. D. Landes, G 89, GG 29, f° 34 r°.

Le 15 mai 1648, M^e Gaillard de Labadie, notaire royal, habitant de Gamarde, reconnaît tenir à fief de Suzanne de Vignoles, dame de Vignoles « certaine pièce de terre appelé de Jeannot, située au quartier de Louer [sic]⁹, proche le moulin appelé de Vignolles, [...] confrontant du levant et couchant, à ruisseau appelé le Lous et audit moulin, de midi, à prairie des héritiers de Comet, et de nord, à prairie de Jeandecy de Léglise dit de Jeannot. Plus autre pièce de terre et prairie appelée à Laumette, [...] confrontant du levant, à prairie de la maison du Beth, de midi, à terre du sieur de Saint-Paul, vice-sénéchal, de couchant et nord, au padouan commun. Finalement, autre pièce de terre et prairie appelée au Camp de Hore, [...] confrontant du levant et midi, à prairie de Jean de Houege dit de Comet et Etienne Degert dit de Grangoy, de couchant, à prairie de M^e Jean de Saint-Paul, jadis procureur juridictionnel d'Auribat et de nord, à (...) situés audit Préchacq, quartier de Lorret ». Le sieur de Labadie promet de payer chaque année, pour la Saint-Martin, la somme de 5 sols 6 deniers tournois qu'il portera au château de Vignolles.¹⁰

Quatrième génération

Jean de Labadie, praticien (vers 1635-après 1685)

Vers 1665, Jean de Labadie épouse **Jeanne de Dadou**.

Le 20 avril 1686, les héritiers de feu Gailhard de Labadie, pour l'héritage de Lauseignac, paient la somme de 15 sols de refiefs, pour l'année 1685. Le sieur Labadie paie 15 sols pour 1686.¹¹ Le rôle fait référence à un contrat du 6 mai 1678, retenu par Dufau, notaire.

Les héritiers de feu M^e Amanieu de Cardenau, bayle, de Gailhard de Labadie et de Raymond de Cardenau, pour la rente de 4 obits fondés par feu Monsieur Darracq, chanoine, paient au chapitre la somme de 40 livres. Le 22 février 1687, une quittance est baillée à Monsieur Labadie Lauseignacq.¹²

Cinquième génération

Jean de Labadie, praticien (1667-1731)

Né à Gamarde le 21 novembre 1667, fils de Jean de Labadie, sieur de [...]nac et de Demoiselle de Dadou.

Il épouse **Marie de Lagor**.

Mr Jean Labbadie meurt à Gamarde (Laussignac) le 24 juillet 1731, à l'âge d'environ 70 ans.

Sixième génération

Jean de Labadie, marchand (né vers 1700)

Le 18 juillet 1733, par contrat passé à Saint-Cricq, territoire de Ségarret, dans la maison de Loupret, devant Lannefranque, notaire royal à Mugron, « Jean de Labadie de Lausignac », bourgeois et marchand, habitant de Gamarde, fils de feu sieur Jean de Labadie et de Demoiselle Marie de Lagor, épouse **Jeanne de Lafitte**, Demoiselle, fille de feu sieur Joseph Lafitte, sieur de Loupret, et de Demoiselle Jeanne Labat.¹³

Le mariage religieux est célébré à Saint-Cricq, le 19 août.

⁹ Il s'agit plus vraisemblablement du quartier de Lorret.

¹⁰ A. D. Gers, E 919 (Fonds Poyanne, Reconnaissances de la baronnie de Préchacq).

¹¹ A. D. Landes, G 89, GG 28, page 97.

¹² A. D. Landes, G 89, GG 28, page 98.

¹³ A. D. Landes, 3 E 17-61/2 (Minutes de Lannefranque, notaire à Mugron).

De Jean Batbedat aux Joumard

Le sieur **Jean Batbedat, bourgeois et négociant** de Bordeaux, habite Lausseignac en 1759 et 1764.¹⁴

Le 8 avril 1764, le « capcazal de Lausignacq » avait dans la nef de l'église de Gamarde, au quatrième rang, deux sépultures et une banquette pour agenouiller.¹⁵

Le 6 juillet 1770, le sieur **Jean Morlanx, conseiller du roi, receveur contrôleur des consignations du sénéchal de Bayonne**, obtient Lausseignac, saisi à Jean Batbedat par le sieur Jean David [sic], pour 31 000 livres.¹⁶

Marie-Anne Morlanx épouse le sieur **Jean-Jacques Joumard**.

L'achat par Laurent Poymiro, en 1800

Le 7 août 1800 (19 thermidor de l'an VIII), devant Seniean, notaire à Dax, **Jean Joumard, négociant**, habitant de Bayonne, agissant tant en son nom que comme fondé de pouvoir de Marie-Anne Morlanx, veuve de Jean-Jacques Joumard, habitants de Bayonne, vend à **Laurent Poymiro**, cultivateur, habitant d'Oereluy, un domaine situé à Gamarde, consistant dans les biens appelés du Petit et Grand Lausseignac, Lapeyre [sic], le Carnassé, le Bergeron, moyennant 25 000 francs, en déduction duquel prix de vente, Laurent Poymiro détache audit Joumard la maison appelée de Noble, située à Dax, rue Montesquieu, sauf néanmoins le logement pour Marie-Anne Dubasque, veuve Beaufort, dans une chambre au second étage, le grenier qui est à côté, avec le petit chai qui est au-dessous de l'escalier de la même maison, ledit logement légué à la veuve Beaufort pendant sa vie par Saubade Duthil, veuve Subercazaux, par testament dûment enregistré, ledit délaissement est fait par ledit Poymiro pour la somme de 4 060 francs, somme égale à celle pour laquelle il avait acquis ladite maison du sieur Tauzin, héritier testamentaire de ladite Duthil, veuve Subercazaux, suivant l'acte du 8 février 1786 passé devant Ducos, notaire, en sorte que le prix de la première vente se trouve réduit à la somme de 20 940 francs. Jean Morlanx, cultivateur, habitant de Sort, s'oblige de s'en rendre personnellement garant dans le cas où l'acquéreur se trouverait inquiet à l'avenir dans la libre possession et jouissance des objets vendus. Le loyer de l'appartement réservé pour la veuve Dubasque est évalué 30 francs.¹⁷

¹⁴ Cardenau, notaire à Gamarde (pour 1759), selon A. D. Landes, II F 341 (Vincent Foix, Dictionnaire des seigneuries, article Lausseignac).

¹⁵ Archives du Presbytère de Gamarde (cadastre des sépultures de Gamarde, dressé par le curé prieur de Poyanne).

¹⁶ Archives Lestapis, selon A. D. Landes, II F 341 (Vincent Foix, Dictionnaire des seigneuries, article Lausseignac).

¹⁷ A. D. Landes, 3 Q 138. L'acte original n'est pas communicable en raison de son état. L'abbé Foix qui a sans doute consulté ce document, propose une autre description du domaine, dans A. D. Landes, II F 341 : « le Petit et le Grand Lausseignac, Lapeyrere, le Carnassé, la maison du maître et Marlat ».

3. Du Bayonne enregistré un Vente par le journalier Neg. hab. de la
 Bayonne agissant tant en son nom que comme fondé de pouvoir de la
 Citoyenne Marie Anne Morlaix Veuve Jean Jacques journalier de la Bayonne
 passé devant au Citoyen Notaire à Bayonne Laurent Poymiro Cultivateur habitant de la minute,
 contenant rôles renvois. Reçu

4. Du Dax enregistré un Domaine situé à Gamarde consistant dans
 les biens appelés du petit et grand Laspique, l'apartenance le Carrage, le Bergeron
 moyennant vingt Cinq mille francs en l'acquisition duquel prix de vente
 le Citoyen Poymiro Dax Notaire à Dax journalier le la maison appelée de Noble
 passé devant Notaire à Dax le la minute,
 contenant rôles renvois. Reçu

5. Du Dax enregistré un rue Montaigne, sans Neauvin le
 logement pour Marie Anne Dubanque ve Deaufort dans une chambre au
 second étage, le grenier qui est adossé avec le petit chai qui est au-dessous de
 l'escalier de la même maison, qui a été légué à led. Logement légué à led.
 passé devant Notaire à Dax le N.º de la minute,

Les descendants de Laurent Poymiro ont possédé Loussignac jusqu'à aujourd'hui
 (pour plus d'informations, voir l'article consacré aux Planter, de Montfort et Dax).